

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Juin 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le SEPT JUIN

A 19h00

Au siège social de la société ci-après nommée.

La Société dénommée **26L42**, Société à responsabilité limitée au capital de 260,00 euros, dont le siège est à JOINVILLE-LE-PONT (94340), 58 Rue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 900 119 801 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL.

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation de la gérance.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- les projets de statuts modifiés ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La feuille de présence, dûment signée, permet de constater la présence ou la représentation des membres suivants :

Sont présents :

- Monsieur **Jonathan CANADI**
- Madame **Rebecca CANADI**

Le quorum est par suite atteint.

Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

M. **Jonathan CANADI** préside la séance en qualité de gérant associé.

ORDRE DU JOUR

Le Président propose à l'Assemblée de changer de dénomination sociale et transférer le siège social de la société.

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée des associés approuve le transfert de siège social au 14 Rue Massue 94300 VINCENNES à compter de ce jour.

Toutes les résolutions sont adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président, le secrétaire de séance et les membres présentes, et sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Pour copie certifiée conforme

Jonathan CANADI

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'J' followed by a horizontal line and a small dash.

Rebecca CANADI

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large 'R' and a long, sweeping horizontal line.